



**REPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE**

**OBJET : MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE
ANNEXION DE LA DELIBERATION DE HONFLEUR PORTANT SUR « L'INSTAURATION DU
DISPOSITIF DE DIAGNOSTIC STRUCTUREL DES BATIMENTS D'HABITATION COLLECTIFS –
ÎLOT SAINTE-CATHERINE A HONFLEUR »**

ARRÊTÉ N°19

Le Président de la communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB),

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-60 CU, R.153-18 CU et R.151-51 à R.151-53,

VU le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 11 décembre 2024,

VU la délibération 2025/111 du Conseil Municipal de Honfleur en date du 14 octobre 2025 instaurant « le dispositif de diagnostic structurel des bâtiments d'habitation collectifs sur l'îlot Sainte Catherine »,

VU le périmètre des bâtiments d'habitation collectifs concernés par le dispositif, annexé à la délibération 2025/111 du Conseil Municipal de Honfleur en date du 14 octobre 2025,

ARRETE :

ARTICLE 1 :

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 11 décembre 2024 est mis à jour à la date du présent arrêté. A cet effet, sont annexés la délibération 2025/111 du Conseil Municipal de Honfleur en date du 14 octobre 2025 instaurant « le dispositif de diagnostic structurel des bâtiments d'habitation collectifs sur l'îlot Sainte Catherine » et son annexe graphique.

ARTICLE 2 :

Mention du présent arrêté sera affichée pendant un mois au siège de la Communauté de Communes du Pays Honfleur-Beuzeville et à la mairie de Honfleur.

ARTICLE 3 :

Des copies du présent arrêté seront adressées à :

- Monsieur le Préfet du Calvados,
- Monsieur le Préfet de l'Eure,
- Monsieur le Maire de Honfleur.



Fait à HONFLEUR, le 18 novembre 2025

Le Président de la CCPHB

Michel LAMARRE

Accusé de réception en préfecture
014-200064827-20251118-19-025-AR
Date de télétransmission : 19/11/2025
Date de réception préfecture : 19/11/2025

- Transmission en Préfecture : 19/11/2025
- Publication le : 19/11/2025